



Communiqué de presse

Amiens, le 3 juin 2019

Principales décisions de la commission permanente du Conseil départemental du 3 juin 2019

- Financement d'actions de prévention dans les résidences autonomie pour personnes âgées

Les résidences autonomie constituent une offre de logements intermédiaires entre le domicile et l'institution pour personnes âgées. Elles comprennent un ensemble de logements associés à des services collectifs. La Somme compte 11 résidences autonomie.

Les résidences reçoivent du Département un **«forfait autonomie» pour financer leurs actions de prévention de perte d'autonomie**, sous réserve de la signature d'un contrat pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM). Les actions financées portent notamment sur : le maintien ou l'entretien de facultés physiques, cognitives, sensorielles, motrices et psychiques, la nutrition, la diététique, la mémoire, le sommeil, les activités physiques et sportives, l'équilibre et la prévention des chutes...

Le forfait autonomie est financé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) qui attribue une enveloppe à chaque Département en fonction du nombre de places en résidence autonomie recensées. Chaque Département répartit ensuite cette enveloppe aux résidences autonomie en fonction des priorités définies par la conférence des financeurs et du nombre de places dans chaque résidence.

Dans la Somme en 2019, **le Département attribue 91 283 € à 10 résidences autonomie.**

- Soutien aux projets touristiques

Le Département a lancé un appel à projets touristiques à l'automne 2018, à destination des acteurs publics et privés. **17 projets ont été retenus :**

- mise en sécurité et réhabilitation des vestiges du château de Folleville
- transformation du camping municipal de Cappy en lieu touristique multi-itinérance
- aménagement d'un nouveau concept d'accueil touristique en milieu rural à Picquigny
- rénovation des gradins du Souffle de la Terre
- reconstitution virtuelle en 3D de l'Abbaye de Corbie du XVI^e au XVIII^e siècle
- aménagement intérieur et scénographie du centre d'interprétation lié à la bataille de Crécy-en-Ponthieu
- mise en lumière de l'abbatiale et du mur d'enceinte de l'Abbaye de Saint-Riquier
- restauration et remise en fonction du moulin de Stavèle à Naours
- développement des équipements du festival des jardins dans les hortillonnages

- équipements et parcours de découverte du milieu aquatique à Long-le-Catelet
- labellisation de parcours de pêche et d'hébergements à Méricourt-sur-Somme, La Neuville-lès-Loeuilly, Heilly et Frémontiers
- aménagement du plan d'eau de Berny-sur-Noye
- développement d'un espace d'accueil, d'hébergement et de loisirs sur la base de canoë-kayak de Ham
- écomobilité à vélo et multimodalité en gare de Noyelles-sur-Mer
- réhabilitation d'un bâtiment en musée des soldats voyageurs à Naours
- création d'itinéraires pédestres culturels traversant la Somme
- réaménagements intérieurs et extérieurs de la Maison de la Baie de Somme

- Soutien aux bases nautiques et de plein air

Le Département attribue une aide au fonctionnement aux bases nautiques et de plein air, étendue aux associations gérant des activités liées à l'aéronautisme de loisir au départ des aéroports et aérodromes de la Somme.

Le Département attribue 55 000 € de subvention à 13 associations.

Pour l'aide à l'investissement en matériel, un nouveau dispositif a été mis en place lors du budget primitif 2019.

Les délibérations du Conseil départemental et de sa commission permanente sont en ligne sur <http://www.somme.fr/deliberations/deliberations-arretes>

Contact :

Éloïse Devred

Conseil départemental de la Somme

03 22 71 81 33 - e.devred@somme.fr